



POUR UNE **ÉCOLOGIE**
POSITIVE

La stratégie environnementale
Des députés Les Républicains



An aerial photograph of a vast, turquoise lake, likely Lake Geneva, surrounded by lush green mountains and forests. A red paraglider is visible in the sky above the lake. The background shows distant mountain ranges under a clear blue sky. A white speech bubble is overlaid on the bottom right of the image.

L'ÉDITO



« **Notre maison brûle et nous regardons ailleurs.** La nature, mutilée, surexploitée, ne parvient plus à se reconstituer, et nous refusons de l'admettre. L'humanité souffre. Elle souffre de mal-développement, au Nord comme au Sud, et nous sommes indifférents. La Terre et l'humanité sont en péril, et nous en sommes tous responsables ». **Chacun garde en mémoire l'avertissement puissant du Président Chirac, ces mots visionnaires adressés à la tribune du IVème Sommet de la Terre, en 2002, à Johannesburg.**

Nous nous inscrivons dans la droite ligne de Jacques Chirac, qui a introduit la « Charte de l'environnement » dans la Constitution, de Georges Pompidou, qui a créé le premier ministère de la « Protection de la nature et de l'Environnement », de Nicolas Sarkozy, qui a porté le « Grenelle de l'Environnement » et le « paquet énergie-climat ».

Aucune famille politique n'a autant agi en faveur de l'écologie, aussi tôt ; et pourtant, depuis quelques années, la droite n'est plus suffisamment audible sur ce sujet.

Notre conviction, c'est que cet héritage nous engage, parce que le sort des générations futures en dépend ; il nous oblige, nous exhorte à être au rendez-vous de l'Histoire.

C'est pourquoi nous voulons tracer un nouveau chemin pour les Français et porter l'ambition d'une écologie résolument positive, qui défend la qualité de vie et le pouvoir d'achat, d'une écologie de l'innovation, de l'éco-modernisme, qui croit dans le progrès et crée les emplois de demain dans nos territoires. Nous voulons combattre frontalement, point par point, les impasses d'une écologie punitive, déresponsabilisante et moralisatrice, qui propose d'interdire les sapins de Noël et le Tour de France, de réglementer les rêves de nos enfants et d'alourdir les impôts.

Nous constatons d'ailleurs que le Gouvernement cède de plus en plus de terrains face à ces idéologues, puisqu'il préfère les taxes sur les carburants aux incitations fiscales et les menus végétariens imposés à la liberté de choix alimentaire, puisqu'il veut mettre en place « un délit d'écocide » aux contours flous et dangereux pour l'activité et l'innovation, puisqu'il délaisse des enjeux majeurs comme le nucléaire ou le fret ferroviaire et qu'il n'aborde même pas la qualité de l'eau ou la protection de nos massifs forestiers.



À l'inverse de cette écologie dogmatique, notre projet porte une vision globale et trace une perspective à la nation. Il aspire à défendre un idéal et à rassembler nos compatriotes, pour mieux réinventer notre modèle et relever le plus grand défi du XXIème siècle.

Surtout, les propositions que nous voulons présenter aux Français se veulent avant tout crédibles et responsables, scientifiquement fondées, socialement et financièrement soutenables.

Ce projet fait le pari du développement durable et de la croissance vertueuse, voit dans le progrès technique, la recherche et l'innovation les planches de salut de l'humanité, et défend l'horizon d'une société décarbonée. Il plaide pour un accompagnement social des ménages dans la transition écologique, avec l'objectif assumé du « reste à charge zéro », afin qu'elle soit vécue comme une chance pour le pouvoir d'achat des classes moyennes et des plus modestes.

Il propose d'investir massivement dans la recherche et les nouvelles technologies, de développer des filières stratégiques, de préserver la qualité de l'eau, de promouvoir les transports en fret, d'enclencher une politique de réindustrialisation verte et de relocalisation durable, mais aussi de lutter contre la pollution numérique ou le gaspillage alimentaire.

Ce projet s'efforce également de repenser le rapport de l'Homme à la nature, de protéger la biodiversité, nos ressources et nos espaces naturels, de s'adapter aux réalités territoriales pour mieux toucher le quotidien des Français.

Une course contre la montre est enclenchée pour l'humanité, mais nous prenons toujours plus de retard. **Alors, face à l'urgence climatique, soyons fidèles à l'intuition écologiste et à l'appel précoce de Georges Pompidou : « le temps de l'action est venu » !**

Damien ABAD

Président du groupe Les Républicains

Député de l'Ain

#SOMMAIRE :



- A.** Développer des mobilités durables et accessibles à tous
- B.** Investir dans une énergie nationale, décarbonée et bon marché
- C.** Accélérer la rénovation énergétique des bâtiments et diminuer les factures



- A.** Bâtir les industries de demain, investir dans l'économie circulaire et la sobriété numérique
- B.** Reconquérir notre souveraineté agricole et renforcer la sécurité alimentaire
- C.** Promouvoir une Europe qui protège



- A.** Préserver la biodiversité et protéger nos forêts
- B.** Faire de la qualité de l'eau une priorité nationale
- C.** Adapter notre politique écologique aux enjeux de l'Outre-mer



PARTIE 1:

**POUR UNE
ÉCOLOGIE DU
POUVOIR D'ACHAT**

ACTION

A. Développer des mobilités durables et accessibles à tous

NOTRE OBJECTIF

Nous souhaitons proposer l'offre la plus diverse et la moins émettrice de CO2 possible, sans céder à la facilité de l'interdiction et de la punition, et en laissant la liberté de choix. Plutôt que d'interdire la mobilité individuelle, nous proposons de la rendre propre et vertueuse. Cela signifie réduire fortement l'impact du transport sur le réchauffement climatique sans accentuer la fracture territoriale, sans enclaver une partie des Français, mais en accompagnant socialement la transition écologique par le bon sens et l'innovation.

Ainsi, si la mobilité collective doit être encouragée, surtout dans les grandes métropoles, la mise en concurrence de celle-ci avec les mobilités individuelles n'a pas de sens en dehors des centres urbains. Nous croyons que la mobilité individuelle ne doit pas être stigmatisée mais doit au contraire être intégrée dans une stratégie qui prend en compte la diversité de nos territoires. Les investissements dans nos savoir-faire d'excellence, mais aussi dans les technologies du futur, doivent guider notre stratégie au service de la mobilité de demain.



Les chiffres

31%

des émissions de gaz à effet de serre sont dues aux transports en France.

54%

des gaz à effet de serre émis par les transports sont dûs aux voitures, 21% par les poids lourds.

9%

La part du fret ferroviaire dans le transport de marchandises, contre 18% en Allemagne.

48 000

décès chaque année pourraient être attribués à la pollution aux particules fines (PM2,5) en France, selon une enquête de Santé Publique France.



Nos propositions pour Développer des mobilités durables et accessibles à tous

#1

Doubler la part du fret ferroviaire en France en passant de 9 % à 18 % d'ici 2030 et viser 25 % en 2050 par la mise en place d'un pacte ferroviaire afin d'émettre 8 millions de tonnes de CO2 en moins et de décongestionner massivement les routes.

#2

Augmenter la part des biocarburants dans le transport routier et développer une véritable filière française de production et de distribution de biocarburants pour le transport aérien, en investissant massivement dans la recherche. Nous fixons l'objectif de 20% de biocarburants en 2030 dans le transport routier.

#3

Rendre obligatoire un dispositif de captation actif des particules de freins sur les voitures afin d'en réduire les émissions jusqu'à 90%. Ces particules de freins, souvent oubliées et non réglementées contrairement au moteur, sont un problème sanitaire et environnemental majeur, puisque cancérigènes et première source d'émissions d'un véhicule neuf.

#4

Prononcer un moratoire sur la fermeture des petites lignes ferroviaires rurales de la SNCF. L'éventuelle fermeture de certaines de ces lignes n'interviendrait qu'une fois qu'aurait été actée conjointement par divers acteurs une véritable feuille de route d'aménagement du territoire.

#5

Renforcer les investissements dans les infrastructures d'écomobilité comme les pistes cyclables, au travers de l'augmentation du fond vélo.

#6

Accélérer la production de véhicules propres fabriqués en France et renforcer les incitations financières à l'achat pour tous.

ACTION

B Investir dans une énergie nationale, décarbonée et bon marché

NOTRE OBJECTIF

À la fois pour des raisons climatiques, économiques et de souveraineté énergétique, nous souhaitons préserver et développer notre capacité nucléaire, à l'opposé des projets idéologiques de fermeture des centrales prévus par le gouvernement. La seule solution pour respecter l'Accord de Paris sur le Climat, signé en 2016 par la France, est de placer cette énergie propre au cœur de notre "stratégie décarbonée", ce qui permettra en prime une continuité énergétique sans panne de courant, mais aussi de ne pas augmenter la facture des Français et de garantir notre indépendance stratégique.

Alors que certains partis prônent une politique anti-nucléaire et que le gouvernement rejette cette énergie sans l'assumer, nous souhaitons apporter clairement notre soutien à cette filière. Il paraît d'ailleurs nécessaire de réorienter les subventions publiques accordées à des secteurs comme l'éolien vers des initiatives qui permettront de lutter efficacement contre le réchauffement climatique. La politique actuelle de transition électrique est non seulement inefficace, mais elle absorbe en plus les moyens disponibles pour véritablement agir contre le réchauffement climatique. Il est donc urgent d'investir massivement dans des secteurs d'excellence et d'avenir (nucléaire, hydraulique, biogaz...)



Les chiffres

N°1

La France est le 1er producteur d'hydroélectricité et le 2ème de biomasse solide et de biocarburants dans l'Union Européenne.

70,6%

Part du nucléaire dans notre production électrique en 2019. Le nucléaire est 60 fois moins émetteur de CO2 que le charbon et 3 à 4 fois moins que l'énergie solaire.

1,2%

Part de l'éolien dans notre consommation énergétique ; le solaire pèse 1,6 % de notre consommation énergétique.

220 000

Le nombre d'emplois que représentait la filière nucléaire en 2017.
Un seul réacteur peut répondre aux besoins mensuels de 400 000 ménages.



Nos propositions pour Investir dans une énergie nationale, décarbonée et bon marché

#7

Lancer dans nos exploitations agricoles un plan de développement massif du biogaz, énergie renouvelable qui présente le triple avantage d'être une énergie propre, produite sur notre sol, et qui offre un complément de revenu pour nos agriculteurs.

#8

Développer notre parc nucléaire, s'opposer aux projets de fermetures, **prolonger la durée de vie des réacteurs** (avec validation de l'Autorité de Sûreté Nucléaire) **et engager la construction de 6 EPR de nouvelle génération.**

#9

Investir dans une filière de recyclage des déchets nucléaires pour faire de cette énergie une source 100% propre.

#10

Relancer le programme de recherche **ASTRID**, projet de prototype de réacteur nucléaire de nouvelle génération lancé dans les années 2010 et abandonné en 2019, symptôme de la dégradation des capacités de l'État stratège.

#11

Appliquer un moratoire sur l'éolien terrestre afin de mettre fin aux futurs projets qui ne feraient pas l'objet d'un consensus politique local.

#12

Le cas échéant, **allonger la distance minimale entre l'installation éolienne et les habitations, à 1,5 km** afin de limiter les nuisances pour les riverains. **Contraindre l'exploitant à retirer l'intégralité du béton lors du démantèlement des éoliennes.**

#13

Déclarer les barrages hydrauliques français "patrimoine national" et s'opposer à leur mise en concurrence, ceux-ci relevant d'intérêts stratégiques.

ACTION

C. Accélérer la rénovation énergétique des bâtiments et diminuer les factures

NOTRE OBJECTIF

La sauvegarde de l'environnement peut être synonyme de meilleure qualité de vie pour les Français. Nous pensons donc que la réduction du gaspillage énergétique des bâtiments doit aller de pair avec des gains de pouvoir d'achat sur la facture d'énergie, grâce à une maison mieux isolée, ou encore un confort thermique du logement amélioré.

Parce qu'il permet d'allier écologie et économie, la droite a depuis longtemps mis le principe de rénovation énergétique au centre de son projet politique, que ce soit en 2007 avec le Grenelle de l'Environnement, ou en 2012 avec la Conférence environnementale qui insistait sur la nécessité d'accompagner toute rénovation d'une réflexion sur la consommation d'énergie du bâtiment rénové. Plus que jamais, nous croyons aujourd'hui à une politique fortement incitatrice de l'État afin de promouvoir une meilleure isolation des bâtiments, et donc la limitation de leur consommation énergétique, mais aussi la réduction de la facture d'électricité des ménages, l'amélioration de l'homogénéité de la température des logements et la création d'emplois pour nos artisans et leur savoir-faire.



Les chiffres

2/3

de la facture énergétique des ménages en hiver est relative au chauffage; la facture d'électricité représente 10% du budget des Français.

44%

C'est la part du bâtiment dans la consommation totale d'énergie en France en 2017.

7%

C'est l'augmentation constatée de la facture du chauffage des ménages pour chaque degré supplémentaire.

13,8 Kgep/m²

Les logements français sont particulièrement énergivores, avec une consommation moyenne de chauffage de 13,8 kgep/m², contre une consommation moyenne européenne de 9,8.



Nos propositions pour

Accélérer la rénovation énergétique des bâtiments et diminuer les factures

#14

Mettre en place un pilotage unique, sous l'autorité du Parlement, des aides pour la rénovation thermique pour les particuliers (Certificats d'Économies d'Énergie, MaPrimeRenov').

#15

Mettre en place une Loi de programmation pluriannuelle de la rénovation énergétique des bâtiments, avec dispositifs financiers éco-PTZ et tiers financeur, pour assurer une visibilité et une pérennité des dispositifs financiers.

#16

Supprimer les conditions de ressources dans l'attribution des aides à la rénovation énergétique pour les ménages, et élargir le dispositif "MaPrimeRenov" aux travaux effectués dans les résidences vacantes en zone rurale, afin de consacrer le gain environnemental comme objectif prioritaire.

#17

Porter le plafond du montant de l'éco-PTZ à 50.000 euros, contre 30.000 euros aujourd'hui, afin de financer les rénovations globales des ménages modestes et intermédiaires, et de tendre vers un "zéro reste à charge".

#18

Habiller les banques à instruire les demandes d'éligibilité à l'éco-PTZ, afin de faciliter le financement du reste à charge pour les bénéficiaires de MaPrimeRénov' et prolonger l'expérimentation visant à permettre aux Sociétés de tiers financement de délivrer des éco-PTZ, afin que les économies d'énergie générées par les travaux de rénovation énergétique puissent rembourser une partie du prêt souscrit.

#19

Renforcer la formation des professionnels du bâtiment et faciliter l'obtention de la qualification "Reconnu Garant de l'Environnement" (RGE), afin de mobiliser massivement le savoir-faire et les compétences de nos artisans au service de la transition écologique et de garantir aux consommateurs la qualité des travaux effectués.





PARTIE 2 :

**POUR UNE
ÉCOLOGIE DE LA
RÉINDUSTRIALISATION
ET DE LA
SOUVERAINETÉ**



ACTION

A. Bâtir les industries de demain, investir dans l'économie circulaire et la sobriété numérique

NOTRE OBJECTIF

Nous voulons faire de l'écologie un levier de réindustrialisation, avec l'ambition d'une France qui serait numéro un mondial de l'hydrogène, qui relèverait de grands défis tels que ceux de l'intelligence artificielle et des batteries électriques, qui développerait aussi de nouvelles filières dans les activités de réparation et de recyclage.

Défenseurs de l'innovation responsable, nous prônons également la maîtrise de notre empreinte carbone numérique, avant qu'elle ne devienne une nouvelle catastrophe écologique.

Notre famille politique aspire à tracer le nouveau chemin d'une croissance vertueuse, loin des vieilles lunes de la décroissance. Héritiers de de l'esprit des Lumières et de l'Humanisme, nous sommes de fervents défenseurs de la science, du progrès technique, de l'innovation, qui sont autant de solutions au défi climatique, et d'opportunités économiques. Nous croyons dans l'économie circulaire, à une société durable qui limite les excès du jetable et proscrit le gaspillage.



Les chiffres

45%

des émissions de CO2 dues à la pollution numérique au niveau mondial ont trait à la fabrication des équipements informatiques en soi (smartphones, ordinateurs etc.)



55%

des émissions concernent le fonctionnement l'usage du numérique (notamment le stockage des données, mais aussi la fabrication ou la maintenance des infrastructures de réseaux etc.).

15 millions

de tonnes équivalent carbone : c'est le poids des émissions de CO2 causées par le numérique en 2019, soit 2% du total des émissions de CO2 de la France. Il risque de représenter 6,7% des émissions en 2040.



Nos propositions pour

Bâtir les industries de demain, investir dans l'économie circulaire et la sobriété numérique

#20

Augmenter de 4 milliards d'euros notre grand plan d'investissement dans l'hydrogène d'ici 2030 et déployer un réseau de stations d'avitaillement en hydrogène sur l'ensemble du territoire national, afin que chaque Français ait accès à une station dans un rayon de 30km à l'horizon 2050. Cet investissement en Recherche & Développement permettra de baisser les prix, de rendre l'énergie hydrogène accessible à tous, et de développer de grands projets d'avenir comme le train à l'hydrogène.

#21

Bâtir une filière hydrogène bas-carbone en s'appuyant sur notre potentiel nucléaire.

#22

Promouvoir la recherche française pour des batteries électriques durables et recyclables, afin d'améliorer leur bilan carbone, et ce tout au long du cycle de vie.
Créer et accompagner un leader français des batteries électriques et recyclables.

#23

Mettre fin à l'obsolescence programmée grâce à l'allongement de la durée de garantie légale des biens, de 2 ans actuellement à 4 ans.

#24

Instaurer une TVA à 5,5% pour les activités de réparation, pour créer de nouveaux emplois, limiter les émissions de CO2 et la consommation de matières premières, et passer ainsi d'une société du jetable à une société durable.

#25

Inciter les entreprises à diminuer drastiquement le suremballage des produits et encourager le recours à des emballages sains, recyclables, biodégradables ou à base de plastique biosourcé, au moyen de partenariats et du levier de la commande publique.

#26

Renforcer la filière française de recyclage du plastique, en portant une attention particulière sur la question des quotas et des "déchets ultimes".

#27

Lancer un grand plan national d'éducation à la pollution numérique auprès de la population, et notamment des plus jeunes, pour faire prendre conscience aux utilisateurs du numérique de leur impact environnemental.

#28

Aller vers des centres de données et des réseaux moins énergivores en conditionnant les avantages fiscaux de la TICFE à des critères de performance environnementale.

ACTION

B Reconquérir notre souveraineté agricole et renforcer la sécurité alimentaire

NOTRE OBJECTIF

Nous voulons défendre le modèle d'une agriculture compétitive et durable, respectueuse de notre environnement. Pour cela, nous devons nous appuyer sur nos labels et appellations, sécuriser les approvisionnements, promouvoir les circuits courts, tout en améliorant la qualité et la traçabilité pour les consommateurs. Surtout, nous voulons permettre à nos agriculteurs de vivre d'abord de leur travail et de bénéficier d'une juste rémunération. Enfin, fidèles à notre modèle social, nous voulons lutter résolument contre le gaspillage et la précarité alimentaire.

Dans un monde incertain, en proie aux crises et à une forte pression démographique, la souveraineté agricole d'une nation est un atout stratégique. Mais avant tout, nous sommes fiers de notre agriculture, « l'or vert de la France », de la qualité de notre alimentation et de la richesse de notre gastronomie qui sont reconnues mondialement. Nous mesurons combien les savoir-faire de nos agriculteurs sont précieux, mais aussi comment ceux-ci ont patiemment façonné et entretenu nos paysages au fil des siècles. Nous croyons dans une société où chacun est libre du choix de son alimentation.



Les chiffres

17%

des adultes français sont obèses (8 millions de personnes) contre 8,5% en 1997.

1/3

de l'alimentation mondiale est jetée.

8,5%

de la surface agricole utile française est dédiée au Bio.

72%

des achats sont effectués en supermarchés contre 15% dans les commerces de détails.



Nos propositions pour

Reconquérir notre souveraineté agricole et renforcer la sécurité alimentaire

#29

Créer des plateformes de proximité au niveau départemental, afin de mettre en lien les producteurs locaux et les enseignes de restauration collective pour développer les circuits-courts.

#30

Introduire un critère sur l'origine des denrées alimentaires dans l'attribution des marchés publics afin de favoriser les produits locaux.

#31

Élaborer une politique de l'étiquetage claire et lisible pour le consommateur sur l'origine géographique des produits français, en réservant la mention « origine France » aux seuls produits dont la matière première brute et les transformations substantielles ont été produites et réalisées en France.

#32

Étendre l'obligation de proposer 50% de produits locaux, bios ou labellisés HVE aux restaurants d'entreprises, afin de rendre accessible une alimentation saine au plus grand nombre.

#33

Lutter davantage contre le gaspillage alimentaire en obligeant les commerces alimentaires de plus de 200m² à faire don de leurs invendus aux associations (contre 400m² aujourd'hui) mais aussi en renforçant les sanctions en cas de non-respect de ces obligations.

#34

Faire de la recherche sur les perturbateurs endocriniens une priorité sanitaire, afin de protéger la santé des Français.

#35

Protéger le revenu des agriculteurs contre la volatilité des prix des matières premières en mettant en place un « filet de sécurité » financé par des fonds européens.

#36

Garantir des prix qui couvrent les coûts de production et assurent une juste rémunération à nos agriculteurs, acteurs de la transition écologique, en s'appuyant sur l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires. Demander à ce dernier d'**établir un rapport annuel au Parlement et au Gouvernement**, afin de mieux informer les pouvoirs publics de la rémunération des agriculteurs et des pistes pouvant l'améliorer.

#37

Élargir le label bas-carbone aux exploitants agricoles engagés dans l'agriculture de conservation des sols (ACS et TCS).



ACTION

C. Promouvoir une Europe qui protège

NOTRE OBJECTIF

Dans la lignée du combat de nos députés au Parlement européen, nous voulons faire de l'Europe un puissant levier d'actions pour résoudre la crise écologique. L'Europe doit nous permettre de défendre nos intérêts dans la mondialisation, de porter un modèle social et environnemental exigeant, d'engager la transition écologique, mais aussi de contraindre nos partenaires commerciaux à lutter contre le réchauffement climatique.

La construction européenne est une chance, à condition d'être pilotée et mise au service de grands projets, comme avait su le démontrer Nicolas Sarkozy durant la Présidence française de l'Union européenne en 2008. Parce que le défi climatique est mondial, notre continent est un immense atout pour peser sur le cours des événements. Notre famille politique croit dans une Europe qui protège nos intérêts et nos entreprises, pas dans une « Europe passoire » et naïve dans les échanges commerciaux. Elle prône une Europe plus juste, convaincue que la mondialisation ne doit pas être synonyme de course au moins-disant social, sanitaire et environnemental.



Les chiffres

10%

C'est la part des émissions de GES de l'UE dans le monde (contre 30% pour la Chine).

40%

C'est la baisse d'émissions de CO₂ prévue d'ici à 2030 dans le paquet Climat-Energie par rapport à 1990.

27%

C'est l'objectif européen d'énergies renouvelables dans le mix énergétique.

1,8 et 2,1 milliards

C'est l'estimation, en tonnes par an, des importations de CO₂ dans l'Union européenne.



Nos propositions pour Promouvoir une Europe qui protège

#38

Instaurer une barrière écologique aux frontières de l'Union européenne. Il s'agira de taxer les émissions de carbone issues de la production et du transport des produits importés en Europe, et de protéger nos entreprises face à la concurrence déloyale.

#39

Créer une contribution exceptionnelle pour les produits issus de la déforestation importée aux frontières de l'Union européenne, afin de défendre notre filière bois d'une concurrence déloyale, celle-ci étant adepte d'une gestion durable de nos massifs forestiers, et d'inciter nos partenaires commerciaux à protéger les "poumons verts" de la planète. **Informers les consommateurs de la "déforestation importée" sur les produits en vente dont la production a conduit à des coupes d'arbres sauvages à l'étranger.**

#40

Instaurer systématiquement une clause de respect de l'Accord de Paris sur le climat dans les négociations d'accords commerciaux entre l'Union Européenne et des pays tiers, avec des sanctions le cas échéant, et à ce titre **refuser l'Accord du Mercosur.**

#41

Instaurer systématiquement une clause de réciprocité dans les accords commerciaux, en interdisant l'importation de produits ne respectant pas les normes sociales, sanitaires et environnementales européennes, parce nous ne pouvons pas accepter des producteurs étrangers ce que nous refusons aux nôtres.

#42

Défendre la liberté de choix du mix énergétique décarboné pour les États membres et une neutralité totale de la Commission européenne sur ce sujet afin de préserver l'utilisation du nucléaire au niveau national.

Faire reconnaître par la Commission européenne que le nucléaire est une énergie décarbonée.

#43

Lancer un programme européen ambitieux de Recherche et Développement dans les technologies disponibles à faible intensité de carbone et dans les mécanismes de captage de CO₂, parce que les solutions sont dans le progrès technique et la science.





PARTIE 3 :

**POUR UNE
ÉCOLOGIE DES
TERRITOIRES ET DE
L'ENRACINEMENT**

ACTION

A. Préserver la biodiversité et protéger nos forêts

NOTRE OBJECTIF

Nous proposons un plan d'action pour préserver le vivant dans toute sa diversité, car si sa survie dépend de notre comportement, nous dépendons aussi de la bonne santé de la faune et de la flore. Il faut ainsi agir pour préserver la pollinisation animale, sur laquelle repose une bonne partie de notre écosystème, mais aussi protéger nos forêts.

La biodiversité induit une cohabitation raisonnée avec respect et humilité entre l'être humain, la faune et la flore. Sa préservation doit être une priorité qui s'articule avec les réalités de nos territoires ruraux.



Les chiffres

68%

des animaux vertébrés ont disparu depuis 1970.

70%

C'est l'augmentation des espèces invasives que l'on observe depuis 1970.

35%

de notre consommation alimentaire dépend d'une pollinisation.

10%

C'est la part de la biodiversité mondiale abritée en France, mais « 26% des espèces qui peuplent son territoire sont considérées comme vulnérables, en danger, en danger critique ou éteintes principalement à cause des pressions exercées par les activités humaines ».



Nos propositions pour Préserver la biodiversité et protéger nos forêts

#44

Faire de la préservation des abeilles une “Grande cause nationale” et lancer un plan national de protection et de développement des colonies d’abeilles, basé sur deux piliers :

- **Soutenir nos apiculteurs** : création d’un label obtenu après une formation auprès d’un apiculteur afin de favoriser la transmission de savoirs ; fiscalité plus avantageuse pour les apiculteurs amateurs reconnaissant le rôle positif de leur activité pour la biodiversité.
- **Lutter contre les risques encourus par les abeilles** : élaboration d’une stratégie gouvernementale de lutte contre le frelon asiatique et inclusion de cet objectif dans les missions des services d’incendie et de secours ; renforcement du rôle des “directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP)” dans le dépistage des maladies des colonies d’abeilles.

#45

Mettre en place une vraie stratégie forestière nationale et adapter nos forêts au changement climatique, en régulant les coupes d’arbres et en sélectionnant les variétés d’arbres à boiser selon les réalités territoriales.

#46

Développer la filière bois, afin de subvenir à nos propres besoins en matériaux durables pour l’éco-construction.

#47

Densifier le programme “Plantons des haies !” dans les territoires ruraux.

#48

Territorialiser la protection des Espaces Naturels Sensibles et des Zones Humides en donnant la capacité aux acteurs de terrain de labelliser ces espaces, et en sanctuarisant la taxe d’aménagement.

#49

Mieux aménager le territoire pour que la lutte contre l’artificialisation des sols ne soit pas synonyme de sanctions pour les territoires ruraux.



ACTION

B. Faire de la qualité de l'eau une priorité nationale

NOTRE OBJECTIF

Nous souhaitons préserver qualitativement et quantitativement nos ressources en eau douce, destinées à la consommation humaine, qui constituent un patrimoine indispensable pour répondre aux besoins des générations actuelles et futures. Cela implique d'effectuer un travail conséquent sur le renouvellement de nos infrastructures, mais aussi sur notre façon de concevoir et de valoriser cette ressource stratégique.

Le gaspillage d'eau en France représente 1,3 milliard de mètres cubes d'eau déjà traitée, soit près de 400 000 piscines olympiques chaque année dans la nature. Ce gaspillage s'explique principalement par la vétusté d'un réseau de distribution d'eau de 900 000 km : moins de 1% des canalisations sont remplacées chaque année. À ce stade, il faudrait plus de 160 ans pour remplacer l'intégralité du réseau. Nous devons donc initier un grand plan de rénovation de nos canalisations, et créer une véritable stratégie de l'eau.



Les chiffres

40%

de la population mondiale sera confrontée à des pénuries d'eau d'ici 2050.



1 litre/5

d'eau potable est gaspillé en France.



6%

d'eau de pluie est stockée en France contre 50% en Espagne.

1,4 millions

de Français n'ont pas accès à une eau de qualité suffisante pour la consommation.



Nos propositions pour Faire de la qualité de l'eau une priorité nationale

#50

Lancer un grand plan stratégique pour l'eau grâce à un état des lieux national des ressources, ainsi que des installations d'assainissement collectives pour mieux les entretenir et connaître les besoins selon la consommation nationale et sa répartition.

#51

Améliorer le stockage de l'eau, en impliquant les élus locaux et les consommateurs (les agriculteurs, les associations etc.) sur les modalités de remplissage des bassins, pour prévenir les périodes de sécheresse, en particulier sur l'eau de pluie.

#52

Améliorer la réutilisation des eaux usées et lancer un plan d'investissement dans les retenues collinaires qui permettront de capter l'eau de pluie, tombée l'hiver pour la restituer ensuite durant l'été.



ACTION

C. Adapter notre politique écologique aux enjeux de l'Outre-Mer

NOTRE OBJECTIF

Les territoires ultramarins sont souvent les grands oubliés de la politique de la métropole. Ils représentent pourtant un patrimoine naturel d'exception qu'il convient de mieux valoriser. Il est nécessaire prendre en considération les spécificités locales quand on parle d'écologie dans ces territoires, que ce soit en matière de lutte contre le réchauffement climatique, de gestion des déchets, de préservation des ressources, de protection d'une biodiversité unique, ou encore d'indépendance énergétique.

Le diagnostic des vulnérabilités et des solutions d'adaptation, dans l'Outre-mer comme sur le continent, est très dépendant des réalités diverses de chaque territoire. Les territoires ultramarins ont un attachement particulier aux questions relatives à la biodiversité, à la préservation des espaces naturels, mais également aux enjeux économiques locaux (pêche, tourisme, etc.), ou encore aux questions de santé publique ou de sécurité des personnes qui habitent le littoral. Il faut donc donner les outils adéquats à chaque territoire pour leur permettre de faire face à leurs



Les chiffres

80%

de la biodiversité française est ultramarine.

1,3 mètre

C'est l'élévation du niveau des océans que l'on pourrait constater d'ici à 2100.

75%

est le taux de couverture de la population par des déchèteries contre 97% dans l'hexagone.

65%

C'est la part d'énergies renouvelables dans la production électrique du mix énergétique de la Guyane. C'est une exception, car les territoires ultramarins dépendent encore en grande majorité de centrales thermiques au charbon et au fioul.



Nos propositions pour

Adapter notre politique écologique aux enjeux de l'Outre-Mer

#53

Créer un cahier des charges spécifique aux territoires ultramarins pour favoriser les producteurs locaux dans la commande publique. Le taux de chômage et le coût exorbitant de la vie à la Réunion et à Mayotte nécessitent d'adapter les règles de la commande publique et d'afficher une réelle volonté de favoriser les achats locaux.

#54

Instaurer un cadre spécifique au code de la construction pour les territoires ultramarins, afin de mieux répondre aux spécificités climatiques et géographiques des territoires, **dans le but d'améliorer la performance thermique, la durabilité et le confort du bâtiment.**

#55

Augmenter la production énergétique dans les Zones non interconnectées au réseau métropolitain continental (ZNI) afin de renforcer l'autonomie énergétique. La programmation pluriannuelle de l'énergie à la Réunion et à Mayotte fixe l'objectif du 100% renouvelable. Or, le rendement variable de ces énergies renouvelables ne permet pas d'affirmer que ces îles seront indépendantes énergétiquement. Pour leur permettre d'atteindre l'objectif du 100% renouvelable, il faudrait :

- **Accompagner le développement de l'énergie solaire par la création d'un cadastre solaire** dans l'objectif d'implanter les infrastructures de production de façon coordonnée sur le territoire.
- **Réviser la programmation pluriannuelle à Mayotte pour arrimer le département à l'objectif national 0 carbone à l'horizon 2030** (l'actuel programme permet de passer de 95% carboné à 80% carboné seulement)

#56

Préserver la biodiversité en luttant contre les plantes invasives et certaines espèces animales. Certains territoires ultramarins manquent de moyens pour préserver les écosystèmes existants face aux plantes invasives, mais aussi face à l'importation d'animaux étrangers (serpents par exemple) qui remettent en cause l'équilibre naturel existant.

#57

Autoriser à déroger temporairement à la loi littoral Outre-mer pour construire des équipements d'intérêt général, notamment ceux concourant à la préservation de la biodiversité, à la transition énergétique et prenant en compte la prévention des risques naturels comme une priorité absolue.



Nos élus membres de la **Commission Spéciale**



Julien AUBERT

Député de Vaucluse



Thibault BAZIN

Député de la
Meurthe-et-Moselle



Valérie BEAUVAIS

Députée de la Marne



Jean-Yves BONY

Député du Cantal



**Sylvie
BOUCHET-BELLECOURT**

Députée de Seine-et-Marne



Bernard DEFLESSELLES

Député des
Bouches-du-Rhône



Vincent DESCOEUR

Député du Cantal



Julien DIVE

Député de l'Aisne



Martial SADDIER

Député de la
Haute-Savoie



**Raphaël
SCHELLENBERGER**

Député du Haut-Rhin



Jean-Marie SERMIER

Député du Jura



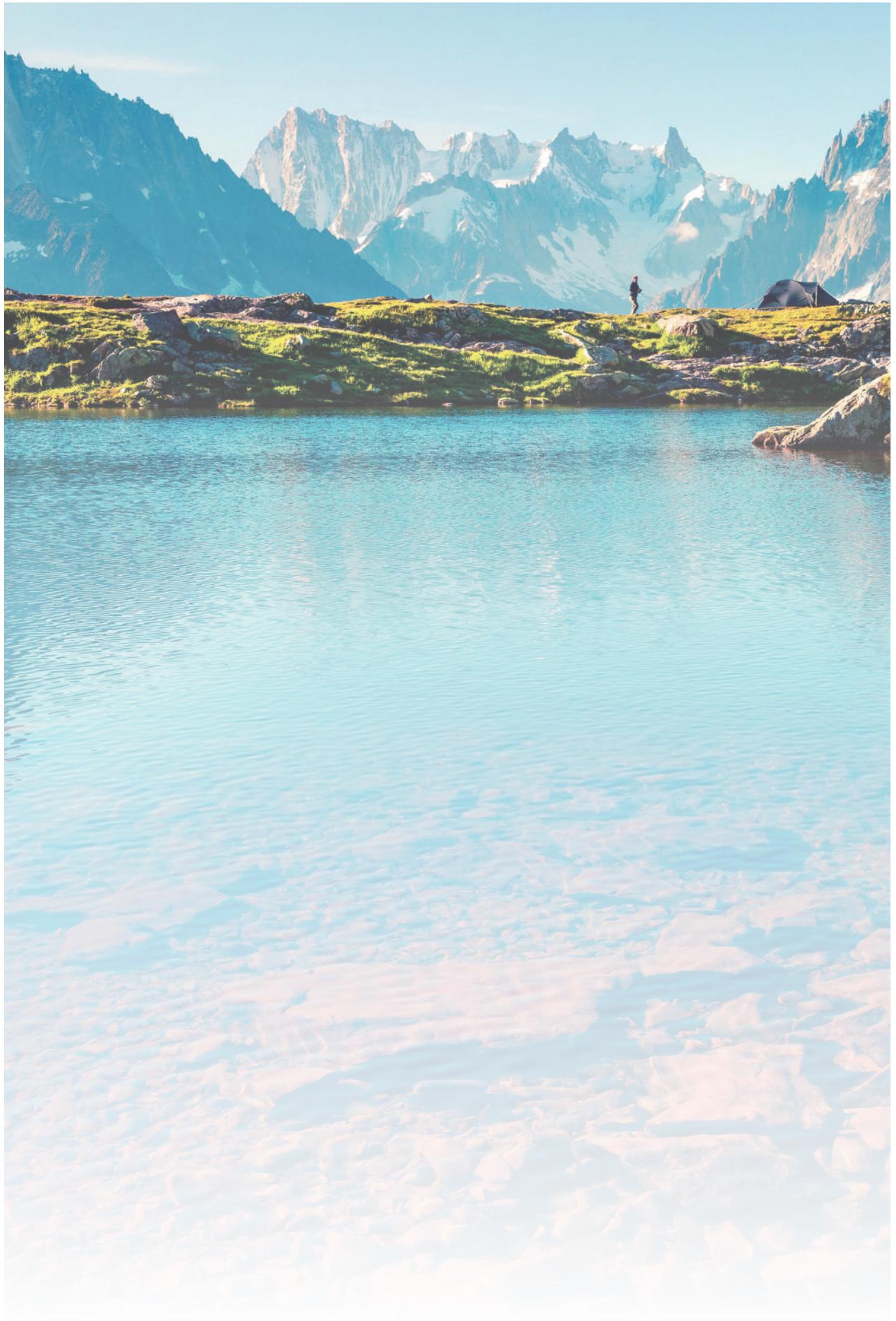
Pierre VATIN

Député de l'Oise



Michel VIALAY

Député des Yvelines





LES DÉPUTÉS
RÉPUBLICAINS